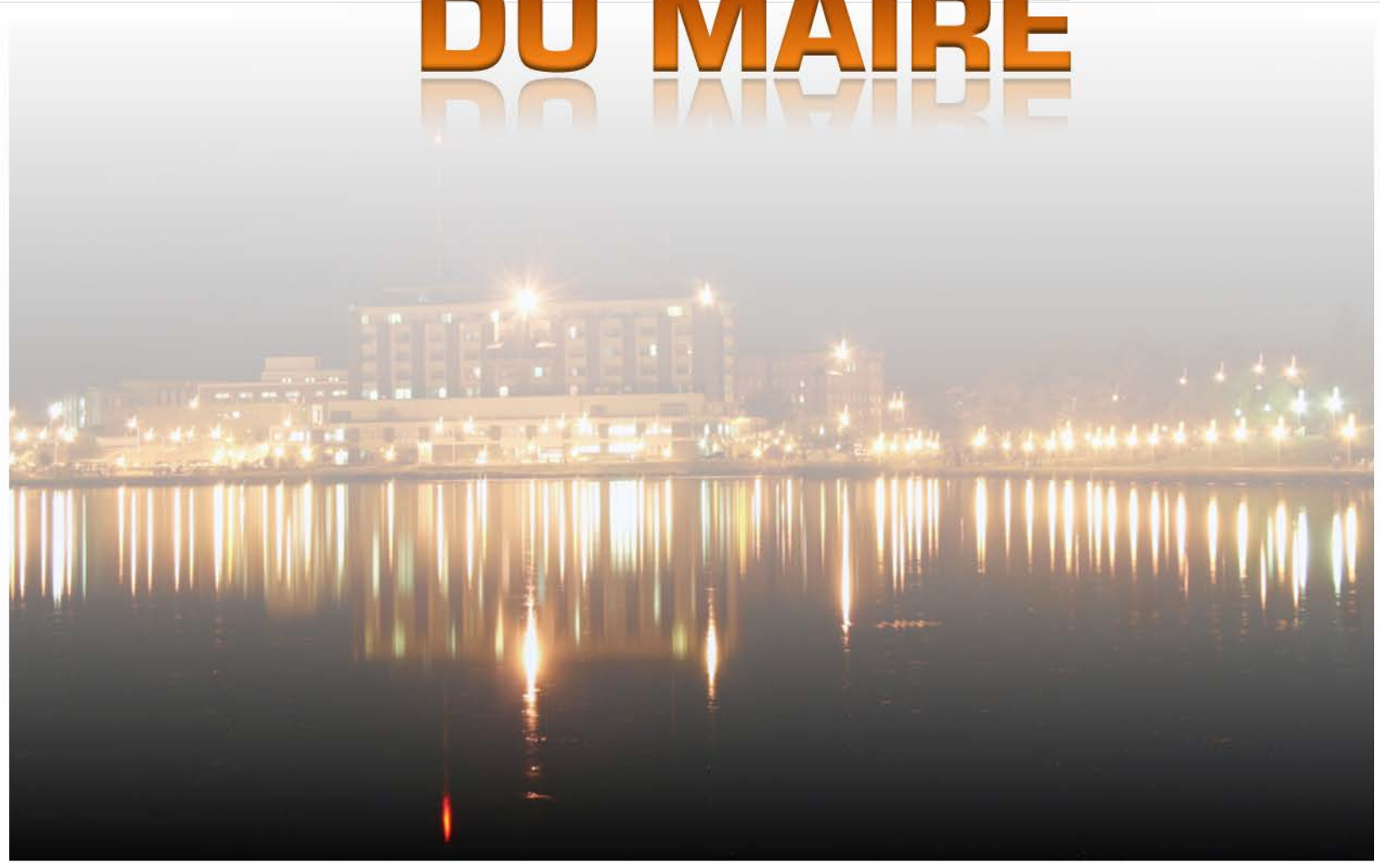


# BUDGET 2008



Ville de  
**Rouyn-Noranda**

## LE DISCOURS DU MAIRE



## DISCOURS SUR LE BUDGET 2008

Présenté par le maire  
monsieur Roger Caouette  
le 17 décembre 2007

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Nous voici, une fois de plus, arrivés à la présentation des grandes orientations budgétaires pour l'année à venir.

Le dépôt du budget annuel est une étape importante dans le cadre de la vie municipale. Établir un budget pour une ville comme la nôtre est un exercice complexe, qui exige autant de créativité et de sens de l'innovation que de rigueur.

Notre préoccupation étant de gérer les finances publiques avec jugement et discernement, nous nous assurons qu'à chaque budget nous explorons à fond toutes les avenues et toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour faire face aux contraintes financières tout en répondant aux besoins de la population.

C'est pourquoi, depuis quelques années, nous avons établi des principes de base simples et clairs pour nous guider dans la préparation du budget dont le plus important est celui-ci :

*« Fournir des services de qualité aux citoyens et les améliorer dans la mesure des ressources financières disponibles. »*

Mais permettez-moi, avant d'entrer dans le vif du sujet, de faire un bref retour sur l'année qui s'achève. Les investissements ont été nombreux, les services ont continué de s'améliorer et quelques marques de reconnaissance sont venues confirmer la bonne réputation de notre nouvelle Ville.

Nous avons connu une année de croissance et de développement immobilier en 2007 qui sera sans contredit une année record pour la construction résidentielle.

Le conseil a adopté, en 2007, un règlement pour le développement du parc industriel, voilà qui promet pour les prochaines années.

Le bureau d'information touristique est ouvert depuis le début du mois de novembre. Grâce à sa localisation stratégique, une collaboration étroite est établie avec le Club de motoneigistes pour la diffusion de l'information et la vente de droits d'accès pour les sentiers. On annonçait également un projet pilote nous permettant d'offrir gratuitement un stationnement pour le covoiturage situé sur le site du bureau d'information touristique. Le covoiturage est un mode de transport en expansion qui, en plus d'être écologique et peu coûteux, mérite d'être encouragé par les entreprises et les municipalités.



Ces activités parallèles du bureau d'information touristique nous confirment le bien-fondé de la décision de sa localisation.

Restons dans le mode écologique pour parler des nouveaux autobus de ville acquis en 2007 qui émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui contribue à faire de Rouyn-Noranda une ville plus écologique. Ces autobus permettent également un meilleur accès aux personnes âgées et à mobilité restreinte et même pour les parents avec des poussettes.

La Ville de Rouyn-Noranda a lancé en septembre dernier, une série de télévision intitulée « Caméra rurale » visant à mieux faire connaître et mettre en valeur la vitalité des quartiers ruraux de son territoire.

Contribuer à la qualité de vie est un objectif également poursuivi par la Ville et nous savons tous que Rouyn-Noranda est reconnue pour être une ville de culture et c'est sûrement pourquoi nous étions si fiers en mai dernier de recevoir le *Prix Culture et développement* par l'organisme Les Arts et la Ville, nos efforts sont désormais reconnus nationalement. La culture est sans aucun doute une richesse qui alimente la fierté d'une communauté et le sentiment d'appartenance.

En octobre dernier, j'ai eu le plaisir de remettre 75 diplômes à 59 pompiers à temps partiel qui ont mis beaucoup de temps et d'efforts pour obtenir ce diplôme. Suite à cette formation, ces pompiers peuvent remplir encore plus efficacement leur mission de prévention et de lutte contre les incendies.

De plus, afin d'être conforme au schéma de couverture de risques, trois nouveaux préventionnistes pompiers seront en poste en 2008. Ceci revêt toute son importance quand on sait que la sécurité de la population est une priorité pour la Ville de Rouyn-Noranda.

Ainsi, nous souhaitons que l'année 2008 soit aussi positive que l'a été 2007.

Le 12 novembre dernier, au moment du dépôt du rapport sur la situation financière, j'annonçais que l'exercice budgétaire constituerait un exercice périlleux car nous devons composer avec des hausses de coûts, entre autres pour la gestion des matières résiduelles, tout en voulant maintenir à un niveau acceptable l'effort fiscal du contribuable.

Quelques semaines plus tard, je ne peux que constater la justesse de ces prévisions. En effet, le coût relié à la gestion des matières résiduelles augmente de 1,2 M\$ et puisqu'il s'agit d'une tarification par logement, chacun des logements connaîtra une augmentation de 52 \$.

Connaissant ce fait, nous avons retourné chaque pierre, diversifié nos sources de revenus et revu nos fonctionnements afin de faire plus avec moins dans le but de réduire la hausse du fardeau fiscal du contribuable. Ce tour de force devient réalité, et je peux vous assurer que nous continuerons notre travail avec le même niveau de la qualité des services offerts aux citoyens.

C'est pourquoi je suis très fier ce soir de vous présenter le budget 2008, fruit d'un réel effort de conciliation entre vos besoins et la volonté ferme de notre administration de maintenir l'augmentation du compte de taxes moyen à un taux raisonnable.

Eh bien, ce soir, je suis heureux de vous annoncer que **le taux moyen de taxation connaît un gel**, il demeure comme l'an passé à 1,60 \$/100 \$ d'évaluation.

Cependant, le taux varie pour chacun des quartiers selon leur situation propre. Dans les différents quartiers, ce taux varie de -2,48 % à 5,64 %.

Parmi les hausses les plus importantes, il est important de souligner que préoccupés par l'environnement, nous devons ajouter une nouvelle dépense en 2008 pour les quartiers desservis par l'assainissement des eaux, il s'agit d'une dépense non récurrente de 542 000 \$ pour effectuer la vidange de boues usées. Cette dépense représente à elle seule une augmentation du taux de près de 2,7 % ou de 0,04 \$/100\$ d'évaluation. On parle des quartiers desservis de Rouyn, Noranda, Granada, Lac-Dufault, Beaudry, Évain et Arntfield.

Parlons maintenant de la charge fiscale moyenne, c'est-à-dire le compte de taxes foncières calculé pour une résidence unifamiliale moyenne de 88 962 \$, auquel on ajoute la taxe d'eau et la tarification des matières résiduelles. **La charge fiscale augmente en moyenne de 62 \$, soit 3,5 % ou 1,19 \$ par semaine.**

Un peu plus haut, je vous mentionnais que la tarification des matières résiduelles équivalait à une hausse de 52 \$ ou 3 % de la charge fiscale, c'est donc dire qu'il n'y a que 10 \$ d'augmentation en moyenne pour l'ensemble des autres dépenses, soit seulement 0,5 %.

Il est peut-être bon de vous rappeler qu'en 2004 le taux moyen était à 1,61 \$ et qu'aujourd'hui, quatre années plus tard, nous avons un taux moyen de seulement 1,60 \$.

Je suis également très fier de vous annoncer qu'en plus de maintenir le taux moyen de taxation au même taux qu'en 2007, nous maintenons le taux de la taxe d'eau à 5,12 \$/1 000 gallons pour une troisième année consécutive et la taxe d'affaires est également maintenue à 5,35 \$/100 \$ d'évaluation locative pour une cinquième année.

Au cours de l'année 2008, le conseil de ville se penchera sur la possibilité d'abolir la taxe d'affaires. Si cela se concrétise, il s'agira d'un virage que la majorité des municipalités du Québec ont pris en remplaçant cette taxe payable par les occupants, par une taxe foncière à taux variés payable par le propriétaire de l'immeuble.

En vertu des modifications apportées par le ministère des Affaires municipales et des Régions, la Ville doit maintenant inclure à ses prévisions budgétaires annuelles les revenus et les dépenses prévus pour la même année aux budgets respectifs du Centre local de développement Rouyn-Noranda et de la Corporation de gestion du centre de congrès de Rouyn-Noranda. Nous adoptons donc ce soir un budget de fonctionnement et un programme des dépenses en

immobilisations consolidés avec ceux des organismes qui composent notre périmètre comptable.

Le budget 2008 s'établit à 56,5 M\$, en tenant compte de l'inclusion de ces deux organismes, pour un montant de 669 257 \$.

Parmi les dépenses prévues au budget 2008, il m'apparaît important de vous souligner les principales dépenses additionnelles qui ont retenu particulièrement notre attention.

Je vous ai déjà mentionné qu'il y aura des hausses dans le coût relié à la gestion des matières résiduelles ainsi que pour effectuer la vidange des boues usées.

Afin de maintenir en bon état et préserver la valeur de nos infrastructures, nous avons augmenté le budget de réparation de pavage et de traitement de surface qui auront lieu en milieu rural.

L'aménagement de nos parcs exige un effort soutenu qui doit être entrepris pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine vert, c'est pourquoi, en 2008, la Ville prévoit faire l'ajout d'arbres au parc Trémoy, à la Place Edmond-Horne ainsi que sur l'avenue Québec. Nous ferons également le remplacement de certains arbres par des arbres de plus grande taille. Ce programme d'achat et de remplacement permet de redonner à la nature la place qui lui revient dans le paysage urbain. Afin d'éviter la détérioration des aménagements du parc botanique à Fleur d'eau, des sommes seront investies pour améliorer l'entretien.

Le dépôt du schéma d'aménagement en 2008 sera suivi d'une consultation publique et afin de favoriser une meilleure synergie et une meilleure efficacité opérationnelle, un travail important sera effectué pour finaliser la refonte des règlements de zonage.

Comme je l'ai mentionné dans le rapport du maire sur la situation financière, l'année 2008 sera particulièrement marquée par la mise en place d'un nouveau service d'évaluation. Le budget alloué à cette nouvelle entité est le même que celui qui a été alloué en 2007. Beaucoup de travail a déjà été fait et beaucoup reste à faire avant que l'ensemble du retard causé par cette mise en place soit résorbé.

Par exemple, les transferts de propriété effectués depuis quelques mois n'auront certainement pas fini d'être traités lorsque nous enverrons les comptes de taxes. Au lieu de risquer d'envoyer le compte de taxes à l'ancien propriétaire, nous retarderons certains envois pour les traiter un peu plus tard. Je vous demande de réserver des sommes, car la facture arrivera tôt ou tard.

Bonne nouvelle, le taux pour le remboursement de la dette commune de regroupement, de la dette spécifique à chacune des anciennes municipalités, et de la dette créée par la nouvelle Ville est à la baisse dans chacun des quartiers. Le montant à payer en capital et intérêts en 2008 a diminué de plus de 300 000 \$.

Et maintenant, en ce qui concerne le remboursement des dettes environnementales pour l'assainissement des eaux usées, ce taux est à la hausse. Cette taxe tient compte des particularités de chaque secteur visé qui verra à assumer son endettement environnemental.

Le taux de la taxe foncière générale sera en hausse de 2,75 %, soit de 1,0147 \$ à 1,0426 \$ pour les catégories résidentielle et agricole. Les catégories des terrains vagues desservis et des immeubles non résidentiels connaîtront la même hausse, soit 2,75 % et le taux industriel sera haussé de 6,34 %.

Année après année, nous travaillons à maintenir le fragile équilibre entre le contrôle de la dette, l'amélioration des services aux citoyens, la capacité de payer des contribuables, l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures.

C'est pourquoi nous aborderons un peu le sujet du contrôle de l'endettement qui est primordial pour notre administration. Les occasions d'investir se présentent régulièrement à Rouyn-Noranda et constamment nous gardons l'œil rivé sur la projection de notre endettement. Cette projection nous démontre qu'en maintenant un niveau d'endettement additionnel à 4 M\$ par année, nous devrions avoir un endettement net de 54 M\$ à la fin de l'année 2008. On dit qu'une bonne administration municipale devrait avoir une dette qui ne dépasse pas ses revenus annuels, qui sont établis pour 2008 à 55,8 M\$, c'est ce qu'on appelle la règle du pouce.

En plus de limiter nos emprunts, nous aurons fait en 2006, 2007 et 2008 des remboursements anticipés de la dette de plus de 1,3 M\$. Tout ceci nous crée de l'espace additionnel quand viendra le temps d'emprunter pour des projets d'envergure tels l'agrandissement de l'aréna Dave-Keon et le centre d'exposition. Nous avons également augmenté le fonds de roulement en 2007. Il s'élève maintenant à 3 M\$ et il nous permet d'avancer sans être toujours obligés d'emprunter.

Cela témoigne que notre gestion financière rigoureuse et notre politique d'investissement permettant de réduire la dette produisent d'excellents résultats. Nous comptons poursuivre dans cette voie, non seulement pour le bénéfice des contribuables actuels, mais aussi pour celui des générations futures.

Quant au programme triennal des immobilisations je tiens à rappeler qu'il présente les intentions de la Ville à l'égard du développement de ses infrastructures, de ses parcs, de ses équipements et de ses outils de gestion dont elle souhaite se doter. Tous les projets ne se réaliseront pas nécessairement, d'autres qui ne sont pas là pourront apparaître en cours de route, dépendamment des opportunités et des programmes de subvention qui peuvent survenir.

Au Québec, l'ensemble des municipalités vit un déficit en infrastructures. Des études rigoureuses démontrent de façon claire et non équivoque qu'à la grandeur du pays, les infrastructures municipales ont dépassé près de 79 % de leur durée de vie utile, qu'elles se dégradent très rapidement, et que le prix de l'élimination du déficit auquel les municipalités québécoises font face à cet égard dépasse maintenant 18 milliards de dollars.

Cette réalité incontestable appelle des mesures draconiennes si nous voulons laisser aux prochaines générations des infrastructures de qualité et, surtout, éviter d'hypothéquer lourdement leur avenir.

Le gouvernement du Québec a annoncé des investissements de 3,15 milliards de dollars au cours des cinq (5) prochaines années dans la réhabilitation des infrastructures municipales. Si les municipalités veulent participer à ce vaste programme, elles devront investir le tiers de ce montant.

Au nom des principes élémentaires de gestion responsable de développement durable et d'équité intergénérationnelle, nous nous joignons au mouvement provincial pour demander au gouvernement du Québec :

- 1) de récupérer la réduction d'un point de la TPS que le gouvernement du Canada a annoncée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- 2) de consacrer cet argent à la constitution d'un fonds dédié exclusivement au financement des travaux requis pour remettre en état les infrastructures routières et environnementales des municipalités québécoises.

Concrètement, cette mesure représenterait des revenus additionnels pour notre municipalité et permettrait de procéder rapidement aux travaux importants pour notre communauté et ce, sans hausse du fardeau fiscal de nos citoyens.

L'augmentation de la charge financière occasionnée par de nouvelles responsabilités confiées aux municipalités qui ne sont pas toujours suivies par un financement adéquat fait en sorte que la croissance des revenus ne suit pas le rythme des dépenses. Grâce aux revenus d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence, nous avons pu accélérer certains investissements. Toutefois, nos besoins sont beaucoup plus grands que les sommes qui sont allouées.

C'est pourquoi lors de l'étude du programme triennal des immobilisations, chaque projet a été présenté en allant chercher le maximum de subventions auxquelles nous croyons avoir droit et en reportant encore une fois ce qui pouvait l'être. Mais nous devons quand même avoir en tête que nous avons un défi à relever qui est celui de continuer à bâtir la ville nouvelle, sans laisser pour compte nos infrastructures existantes afin d'en conserver la valeur.

Pour la première année du plan triennal, c'est 6,7 M\$ qui seront investis dont 4 M\$ sont à la charge des contribuables. Voici quelques exemples de réalisations qui devraient voir le jour en 2008.

Le revenu amené par le retour de la taxe d'accise sur l'essence du gouvernement du Canada nous permettra de payer comptant des travaux d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux pour près de 1 225 000 \$, pour des investissements totaux de 1,6 M\$.

À Cadillac, on complétera les travaux de mise à niveau des postes de distribution et du réservoir d'eau potable. Vous devriez être témoins de plusieurs mises en chantier en 2008 dans le secteur urbain, entre autres sur la rue Des Oblats et la ruelle Rhéaume.

Une somme de 2,2 M\$ sera investie dans les chemins, rues, routes et trottoirs. Nous continuerons d'investir dans le programme annuel de réfection des trottoirs. Plusieurs chantiers de réfection de voirie se mettront en branle dans les différents quartiers, tels le chemin Du Ruisseau à Arntfield, les rangs 7 et 8 à Bellecombe, les rangs 5 et 6 est à Évain, les chemins Bisson et Ducharme à Granada et dans le secteur urbain, les rues Trémoy, Ste-Bernadette, Taschereau Ouest, Gagné et Québec seront entre autres touchées.

Différents parcs et terrains sportifs se verront refaire une beauté pour près de 1 M\$. Notons le remplacement de modules de jeu aux parcs du lac Édouard, Mouska, Trémoy, De l'Amitié, Joliet et McWatters, la réfection majeure du terrain de soccer Mouska 3, la mise aux normes et la réfection des terrains de baseball du parc Mouska, un parc de rouli-roulant permanent pourrait également voir le jour.

La Ville de Rouyn-Noranda entend continuer à consolider son rôle de Capitale régionale et les investissements prévus à notre programme des dépenses en immobilisations 2008-2009-2010 au total de 39,6 M\$ contribueront à la croissance économique de notre région.

Voilà un budget qui a de la substance et qui promet une année fort occupée. Ce budget s'est inspiré de façon significative des valeurs et des convictions qui guident le conseil municipal et les gestionnaires municipaux, soit de vous offrir un milieu de vie de qualité et des services qui satisfont à vos attentes et à votre capacité de payer.

Nous sortons satisfaits de cet exercice budgétaire, étant assurés d'avoir fait les meilleurs choix qui s'offraient à nous.

J'aimerais souligner en terminant qu'un budget de cette envergure ne pourrait voir le jour sans l'entière collaboration et la contribution experte et efficace de l'équipe de direction qui a mis son expérience et son professionnalisme au service de tous. Merci également à tous les employés qui, avec leur savoir-faire, prouvent chaque jour leur dévouement.

Mesdames et messieurs du conseil municipal, je tiens également à vous remercier pour votre implication et pour les heures consacrées à l'étude de ce budget.

À l'approche de ce temps de réjouissances, j'offre à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur.



Roger Caouette,  
Maire de Rouyn-Noranda



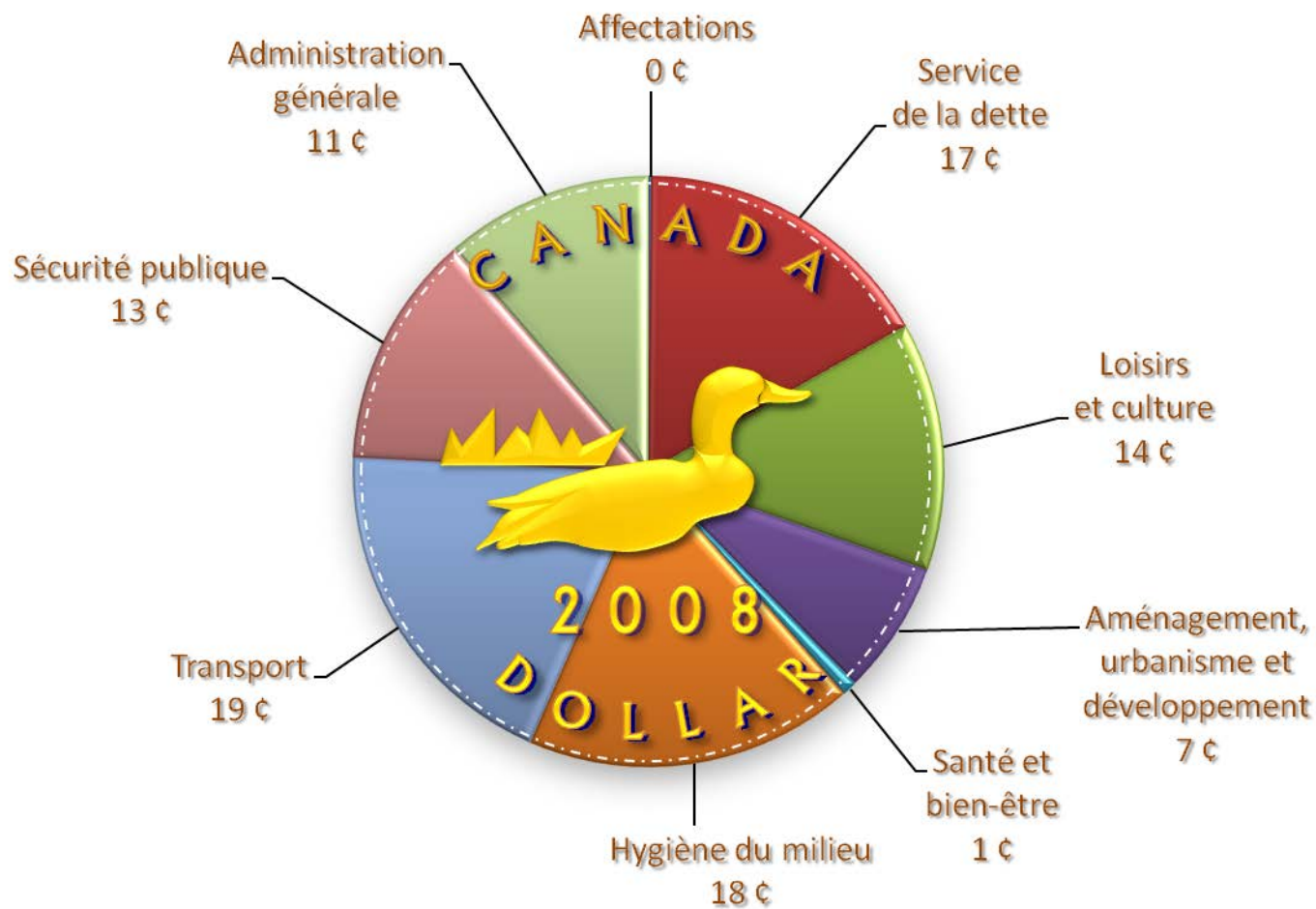
## ANNEXE 1

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2007	Budget 2008	Variation		Budget 2008 consolidé *
	\$	\$	%	\$	\$
<b>REVENUS</b>					
Taxes	36 464 541	38 172 024	4,7	1 707 483	38 172 024
Paievements tenant lieu de taxes	4 855 040	4 779 872	-1,5	(75 167)	4 779 872
Transferts ( <i>subventions gouvernementales</i> )	5 849 926	4 794 030	-18,0	(1 055 896)	4 794 030
Services rendus ( <i>aréna, TDC, loisirs, aéroport</i> )	4 819 944	5 702 261	18,3	882 317	5 702 261
Imposition de droits ( <i>droits de mutation</i> )	731 029	857 458	17,3	126 429	857 458
Amendes et pénalités	531 000	538 000	1,3	7 000	538 000
Intérêts	582 399	805 986	38,4	223 587	805 986
Autres revenus ( <i>vente d'actifs</i> )	427 071	192 807	-54,9	(234 264)	862 064
	<b>54 260 950</b>	<b>55 842 438</b>	<b>2,9</b>	<b>1 581 488</b>	<b>56 511 695</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Administration générale	5 963 459	6 357 045	6,6	393 586	6 357 045
Sécurité publique ( <i>SQ, incendies</i> )	7 292 742	7 156 589	-1,9	(136 153)	7 156 589
Transport ( <i>voirie, aéroport, autobus, déneigement</i> )	10 412 992	10 742 779	3,2	329 787	10 742 779
Hygiène du milieu ( <i>aqueduc, égouts, matières résiduelles</i> )	8 222 457	10 072 390	22,5	1 849 933	10 072 390
Santé et bien-être ( <i>Ville et villages en santé, cimetières</i> )	503 295	477 341	-5,2	(25 954)	477 341
Aménagement, urbanisme et développement	3 469 264	4 062 485	17,1	593 221	4 841 833
Loisirs et culture	7 258 758	7 596 023	4,6	337 265	7 596 023
Frais de financement	2 744 355	2 813 755	2,5	69 400	2 813 755
	<b>45 867 322</b>	<b>49 278 407</b>	<b>7,4</b>	<b>3 411 085</b>	<b>50 057 755</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>8 393 628</b>	<b>6 564 031</b>	<b>-21,8</b>	<b>(1 829 597)</b>	<b>6 453 940</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>					
<b>Financement</b>					
Remboursement de la dette à long terme	(7 667 251)	(6 462 996)	-15,7	1 204 255	(6 462 996)
	<b>(7 667 251)</b>	<b>(6 462 996)</b>	<b>-15,7</b>	<b>1 204 255</b>	<b>(6 462 996)</b>
<b>AFFECTATIONS</b>					
Activités d'investissement	(304 612)	(46 800)	-84,6	257 812	(46 800)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	177 572	521 959	193,9	344 387	521 959
Surplus accumulé affecté	133 059	153 395	15,3	20 336	263 486
Réserves financières et fonds réservés	(645 286)	(642 734)	-0,4	2 552	(642 734)
Montants à pourvoir dans le futur	(87 110)	(86 855)	-0,3	255	(86 855)
	<b>(726 377)</b>	<b>(101 035)</b>	<b>-86,1</b>	<b>625 342</b>	<b>9 056</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* La municipalité doit désormais adopter un budget consolidé en incluant les revenus et les dépenses des organismes faisant partie de son périmètre comptable, soit le Centre local de développement de Rouyn-Noranda et la Corporation de gestion du centre de congrès de Rouyn-Noranda.

## ANNEXE 2 POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



### ANNEXE 3 LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELLES

	2007 Taux par 100 \$ d'évaluation \$	2008 Taux par 100 \$ d'évaluation \$	Variation %
ROUYN	1,7532	1,7249	-1,61%
NORANDA-CENTRE	1,7229	1,7274	0,26%
NORANDA-NORD	1,7217	1,7262	0,26%
GRANADA desservi	1,4566	1,5188	4,27%
GRANADA non desservi	1,3270	1,3443	1,30%
LAC-DUFAULT	1,4658	1,5341	4,66%
BEAUDRY desservi	1,4346	1,4955	4,25%
BEAUDRY non desservi	1,3252	1,3412	1,21%
ARNTFIELD desservi	1,6495	1,7185	4,18%
ARNTFIELD non desservi	1,2856	1,3016	1,24%
BELLECOMBE	1,2864	1,3035	1,33%
CADILLAC desservi	1,2602	1,2774	1,36%
CADILLAC non desservi	1,2602	1,2774	1,36%
CLÉRICY	1,2602	1,2774	1,36%
CLOUTIER	1,2602	1,2774	1,36%
D'ALEMBERT	1,2602	1,2774	1,36%
DESTOR	1,2602	1,2774	1,36%
ÉVAIN desservi	1,5164	1,6019	5,64%
ÉVAIN non desservi	1,3396	1,3545	1,11%
McWATTERS	1,2898	1,3065	1,29%
MONTBEILLARD	1,2602	1,2774	1,36%
MONT-BRUN	1,3099	1,2774	-2,48%
ROLLET	1,2602	1,2774	1,36%
<b>TAUX MOYEN</b>	<b>1,6019</b>	<b>1,6019</b>	<b>0,0000</b>

Les taux de taxes résidentielles sont composés de la taxe foncière générale résidentielle de 1,0426 \$ à laquelle ont ajouté les taxes pour le remboursement de la dette commune et de la dette de la nouvelle Ville de 0,2348 \$, pour un total de 1,2774 \$. À ce taux, il faut ajouter la dette spécifique appartenant aux anciennes municipalités ainsi que les taxes environnementales.

**ANNEXE 4**  
**CHARGE FISCALE MOYENNE POUR**  
**POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE**

	Valeur moyenne d'une résidence \$	Charge fiscale		Variation	
		2007 \$	2008 \$	\$	%
ROUYN	99 061	1 999	2 023	24	1,2
NORANDA-CENTRE	98 124	1 953	2 009	56	2,9
NORANDA-NORD	98 124	1 952	2 008	56	2,9
GRANADA desservi	97 852	1 686	1 800	114	6,8
GRANADA non desservi	97 852	1 437	1 506	69	4,8
LAC-DUFAULT	113 860	1 931	2 060	129	6,7
BEAUDRY desservi	83 073	1 587	1 689	102	6,4
BEAUDRY non desservi	83 073	1 240	1 305	65	5,2
ARNTFIELD desservi	73 507	1 352	1 454	102	7,5
ARNTFIELD non desservi	73 507	1 084	1 148	64	5,9
BELLECOMBE	65 504	982	1 045	63	6,4
CADILLAC desservi	38 185	876	935	59	6,7
CADILLAC non desservi	38 185	620	679	59	9,5
CLÉRICY	60 550	902	964	62	6,9
CLOUTIER	53 417	812	873	61	7,5
D'ALEMBERT	87 147	1 237	1 305	68	5,5
DESTOR	49 042	757	817	60	7,9
ÉVAIN desservi	96 292	1 854	1 989	135	7,3
ÉVAIN non desservi	96 292	1 428	1 495	67	4,7
McWATTERS	89 226	1 289	1 357	68	5,3
MONTBEILLARD	71 727	1 043	1 107	64	6,1
MONT-BRUN	54 376	851	886	35	4,1
ROLLET	52 228	797	859	62	7,8
<b>CHARGE FISCALE MOYENNE</b>	<b>89 687</b>	<b>1 748</b>	<b>1 810</b>	<b>62</b>	<b>3,5</b>

Cette charge fiscale moyenne du contribuable comprend toutes les taxes foncières générales et les tarifications fiscales telles que l'eau et le traitement des matières résiduelles.

## ANNEXE 5 PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PDI)

DÉPENSES SELON LA NATURE DES ACTIFS	2008	2009	2010	TOTAL
Eau et égouts	1 563 600	4 230 800	1 436 500	7 230 900
Voirie	2 280 400	4 679 900	3 088 000	10 048 300
Parcs et terrains de jeux	896 100	918 500		1 814 600
Autres (infrastructures)	35 000	18 100		53 100
Bâtiments	643 100	15 776 500	1 223 300	17 642 900
Véhicules, machinerie, outillage et équipement	745 100	232 400	300 000	1 277 500
Terrains	10 000	16 200		26 200
Ameublement et équipement de bureau	473 100	496 900	376 800	1 346 800
Autres	65 600	146 300	0	211 900
<b>Total des dépenses en immobilisations selon la nature des actifs</b>	<b>6 712 000</b>	<b>26 515 600</b>	<b>6 424 600</b>	<b>39 652 200</b>

MODES DE FINANCEMENT	2008	2009	2010	TOTAL
Subventions gouvernementales versées au comptant	1 597 850	2 465 200	430 000	4 493 050
Surplus accumulé	300 000	563 400		863 400
Fonds de roulement	751 800	581 600	303 100	1 636 500
Fonds forestier, fonds cimetière, etc.	11 200			11 200
Emprunts à long terme-contribuables	3 950 000	10 422 600	5 441 500	19 814 100
Emprunts à long terme-à la charge du secteur	50 000	1 100 000		1 150 000
Emprunts à long terme-subventions gouvernementales		10 731 700		10 731 700
Taxes générales	46 800	16 200		63 000
Frais d'utilisation passagers à l'aéroport (FUP)	4 350	634 900	250 000	889 250
<b>Total des modes de financement</b>	<b>6 712 000</b>	<b>26 515 600</b>	<b>6 424 600</b>	<b>39 652 200</b>